

Image not found or type unknown



Recompense lors d'un divorce

Par **Tanguy 29**, le **10/05/2021** à **20:08**

Je me suis mariée en 2006 avec une personne sans revenus. Je suis propriétaire de ma maison depuis 2005. À cette date j'ai contracté un prêt de 40000 euros. Pendant toutes ces années mon mari n'a jamais participé aux frais du ménage. Nous allons divorcer, il me demande une récompense de la moitié de mon prêt, soit 20000 euros qu'il ne m'a jamais aidé à rembourser